

Vos réponses doivent nous être retournées accompagnées de ce bulletin d'inscription dûment renseigné avant le **Vendredi 21 octobre 2016**.
Votre inscription vous sera confirmée.

Entreprise:

Secteur d'activité :

Nombre de salariés:

Date de création :

Personne à contacter :

Fonction :

Adresse :

Messagerie :

Téléphone :

QU'EST-CE QUE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ?

La **MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE**, pour l'amélioration du cadre de vie par la mise en œuvre d'actions, d'investissements ou de gestes quotidiens qui permettent des **économies d'énergie et d'argent**. Il peut s'agir par exemple de la rénovation énergétique de votre bâtiment, d'investissements permettant de limiter les consommations d'énergies de vos process ou de vos locaux, d'une action collective de maîtrise de l'énergie au sein de votre personnel, etc....



1 - Présentez-nous votre activité.



2 - Quelle est votre consommation d'énergie annuelle ?



3 - Quelles mesures avez-vous mis en place pour diminuer votre consommation énergétique ? Quels résultats avez-vous obtenus ?



4 - Avez-vous réalisé un audit énergétique de votre structure ? Si oui, avez-vous été accompagné par un bureau d'études spécialisé ?



5 - Avez-vous mis en place une gestion automatisée de l'énergie ? Si oui, décrivez-la.



6 - Avez-vous choisi vos équipements énergétiques en fonction de leur coût complet (coût d'achat + coût de fonctionnement) ? De leurs performances énergétiques (classe A++/A+++) ?
Quels sont les équipements énergétiquement performants dont vous vous êtes équipés ?



7 - Si la construction date d'avant 2011, avez-vous mis en œuvre des solutions particulières sur le bâtiment permettant d'améliorer sa performance énergétique ? Quelles sont ces solutions ?



8- Si la construction date d'après 2011, avez-vous suivi la réglementation thermique Guadeloupe ? Si oui, quelles sont les solutions particulières que vous avez mises en œuvre ?



9 - Avez-vous suivi une démarche HQE pour la construction du bâtiment ?



10 - Avez-vous une démarche de labellisation et/ou certification ? Si oui, précisez.
Si non, ce type de démarche vous intéresserait-il ?

Contact

- Par courrier : Hôtel Consulaire-Rue Félix Eboué
97159 Pointe-à-Pitre Cedex
- Par téléphone : 05 90 93 76 46
- Par télécopie : 0590 93 76 55
- Par courriel : economiecirculaire@guadeloupe.cci.fr